

La goutte d'eau : Christine de Pizan, clergesse féministe

Extrait de

La France, les Femmes et le Pouvoir. L'invention de la loi salique (ve-xv^e siècle)

Paris, Perrin, 2006, chap. 10.

Élevée à Paris, cette fille d'une vieille famille de notaires bolognais¹ a dû faire face à une situation matérielle difficile après la double mort de son père, médecin, astrologue et conseiller du roi Charles V, en 1387, et celle de son mari, notaire et secrétaire du roi, en 1389. Mère de trois jeunes enfants, sans fortune ni expérience, accablée par les créanciers, obligée d'intenter procès sur procès pour conserver quelques biens, elle a trouvé son réconfort dans les livres et décidé de se lancer dans la carrière des lettres. Aux innocents les mains pleines : elle est vite remarquée dans les milieux de la Cour et des poètes. Il faut croire qu'elle essuie parallèlement de nombreux sarcasmes, car en 1399, elle s'en prend avec véhémence à la misogynie du milieu intellectuel dans son *Épître au Dieu d'Amour* – sa première œuvre d'envergure –, où Cupidon prend la parole pour défendre des dames. Celles-ci se plaignent en effet des offenses incessantes de lettrés qui s'amusent à diffamer les femmes dans leurs écrits et donnent en pâture à leurs étudiants ces textes stupides et haineux. Elles se plaignent aussi du peu de soutien que, face à ces attaques, elles ont trouvé auprès des chevaliers. Rapportant leurs propos, Christine suggère par l'intermédiaire du dieu que cette détérioration des relations entre les sexes dépasse le cadre français, mais qu'elle y est particulièrement sensible en raison de la tradition courtoise qui caractérise le royaume des lys :

Sur tous pays se complaignent de France,
Qui jadis fut leur écu [bouclier] et défense².

Pour expliquer cette situation, Cupidon incrimine la formation intellectuelle des clercs, et plus précisément quelques livres dont ils se repaissent à l'envi, comme l'*Art d'Aimer* et les *Remèdes d'amour* d'Ovide, ou encore le *Roman de la Rose*, œuvres qui s'adressent à des hommes et qui leur apprennent à tromper les jeunes femmes. Non seulement Christine s'en prend à ces textes qui, comme nous l'avons vu, font alors l'objet d'une vénération quasi religieuse dans le milieu clérical, mais elle met en évidence les contradictions du discours misogyne, en soulignant la disproportion entre les moyens mis en œuvre par leurs auteurs et l'objectif qu'ils poursuivent. Elle s'en prend notamment à Jean de Meung dans son *Roman de la Rose* :

Quel long procès ! Quelle difficile chose !
[Quelles] sciences et claires et obscures
Y mit-il là ! et [quels] grands aventures !
Et que de gens souploiyés [pervers] et roués !
Et que de peine et d'embarras trouvés [inventés]
Pour décevoir [tromper] sans plus une pucelle !
[...] À faible lieu faut-il donc grand assaut ? » (v. 389-397).

De la même plume moqueuse, Christine explique que les détracteurs des femmes s'imaginent détenir la vérité, pour la simple raison qu'ils parlent tout seuls, entre eux. À ceux qui disent, affirme ainsi Cupidon, que les livres sont pleins des méfaits des femmes, et que donc il faut bien que cela soit vrai,

1. Sur les origines de la famille, voir Wandruszka, « Familial Traditions... ».

2. Christine de Pizan, *Epistre au Dieu d'Amours*, in *Œuvres poétiques...*, vol. 2, v. 23-24.

Je leur réponds que les livres ne firent
Pas les femmes, ni les choses n'y mirent,
[que ce ne sont pas les femmes qui ont fait ces livres, ni qui y ont mis les choses]
Que l'on y lit contre elles et leur mœurs ;
Si [ainsi] devisent, à l'aise de leurs cœurs,
Ceux qui plaident leur cause sans partie... (v. 409-413)

« Plaider sa cause sans partie » : Christine sait ce qu'elle fait en usant d'une formule judiciaire : les hommes qu'elle vise ont tous une formation de juriste. Elle lance ainsi (sans imaginer, vraisemblablement, qu'une telle chose soit possible) la première querelle de notre littérature, ou du moins la première qui fasse intervenir d'autres personnes que des clercs, celle qu'on appellera « la querelle du *Roman de la Rose* ». C'est en effet sur les mérites de ce livre (et non sur le fond de l'*Épître*) que peu de temps après s'élève une polémique très vive³. Le premier à manifester son indignation est Jean de Montreuil, un amateur de Lettres antiques formé au collège de Navarre, berceau de l'humanisme français. Cet homme est un personnage considérable, qui, comme le rappelle Jacques Le Goff, « cumule les protecteurs et les charges ». Prévôt de Lille, il est aussi « secrétaire du roi, du dauphin, des ducs de Berri, de Bourgogne et d'Orléans » et il « cumule en même temps les prébendes ecclésiastiques. » Célibataire par intérêt, il fait partie de ces clercs qui le sont aussi par conviction, et il le clame : « Tu nous a gâtés, Seigneur, *alléluia* ! Tu nous as délivrés du joug du mariage, *alléluia* !⁴ » Il est donc outré qu'on puisse – une femme surtout – s'élever ainsi contre ce chef d'œuvre, et il rédige un petit traité (aujourd'hui perdu), qu'il fait parvenir à Christine ainsi qu'à Pierre d'Ailly, l'un de ses condisciples du collège de Navarre, pour lors évêque de Cambrai.

Christine relève le gant et répond à Montreuil une longue lettre, où elle détaille les reproches qu'elle fait au livre. Si elle ne le trouve nullement dénué d'intérêt, ni son auteur de talent, elle nie qu'il puisse être jugé apte à entraîner ses lecteurs sur la voie du Bien ou de la sagesse, comme ses défenseurs le prétendent, d'autant qu'il est écrit en langage parfois bas, voire pornographique. Elle précise aussi que l'erreur de Meung n'est pas de dire qu'il existe de mauvaises femmes, mais d'affirmer qu'elles le sont toutes. Chacun sait bien, ajoute-t-elle « qu'il a été, est et sera beaucoup de très vaillantes femmes [...] et même très savantes, et dont le plus grand bien est arrivé au monde » ; en témoignent, outre les grandes héroïnes de la Bible, « moult vaillantes femmes, grandes dames et autres de nos dames de France : la sainte et dévote reine Jeanne, la reine Blanche, la duchesse d'Orléans fille du roi de France, la duchesse d'Anjou qui ores est nommée reine de Sicile... »⁵.

Le prévôt de Lille est médusé. Il alerte alors collègues et amis, tandis que le chancelier de l'Université de Paris, Jean Gerson, se mêle au débat. Prédicateur fameux et très écouté à la Cour, il prêche en chair contre le *Roman de la Rose* ; il rejoint ainsi les positions de Christine, non pas tant sur leur base féministe que parce qu'il estime l'ouvrage effectivement pernicieux, contraire aux enseignements de l'Église, propre à débaucher ses lecteurs et à diviser la communauté chrétienne. Un nouvel homme entre alors dans la danse, cette fois-ci aux côtés du prévôt de Lille : Gontier Col – l'un de ceux que Montreuil avait appelés à la rescousse. Ce laïc parisien marié et chargé de famille est sans doute une personnalité encore plus considérable que le prévôt de Lille. L'homme est en effet « receveur des aides en France et en Normandie [...], secrétaire du duc de

³. Il existe une littérature abondante sur cette querelle. Voir notamment Badel, *Le Roman de la Rose...*, ch. 8, et Hicks, *Le Débat...* ; voir également, pour des références plus récentes, Monahan, « Querelle... »

⁴. Cité par Le Goff, *Les Intellectuels...*, p. 183.

⁵. Hicks, *Le Débat...*, p. 19 (juin-juillet 1401).

Berry, notaire puis secrétaire du roi, général sur la finance des aides, un des deux trésoriers du roi, chargé de missions et d'ambassades. [...] Fils de riches bourgeois, ce qui lui a permis de faire traîner ses études, il a profité de ses mécènes et de ses charges pour accroître considérablement sa fortune. Anobli, il a la censive [*impôt foncier*] de plusieurs maisons à Sens, la seigneurie de Paron avec un vignoble, un hôtel à Paris, rue Vieille-du-Temple. Il mène grand train de vie, possède une nombreuse domesticité, des tapisseries, des chevaux, des chiens, des faucons, il a la passion du jeu. Tout cela ne l'empêche pas de louer, à la manière des anciens, la *sancta simplicitas*⁶. »

Sans doute cet homme croit-il possible de faire taire Christine en l'appelant « femme de haut entendement », mais en lui disant qu'elle se comporte en « femme passionnée » et en l'engageant à se « corriger et amender de l'erreur manifeste, folie ou démente [...] venue par présomption ou outrecuidance ». Comment peut-on, en effet, s'en prendre à Jean de Meung, ce « très excellent et irrépréhensible docteur en sainte divine Écriture, haut philosophe, [compétent dans] tous les sept arts libéraux, clerc très profond », et non seulement à lui mais aussi à « ses vrais et loyaux disciples, monseigneur le prévôt de Lille et moi et autres » ? Loin de se taire, toutefois, Christine « réplique et triplique » (commente-t-elle), assumant d'« oser corriger et reprendre si haut docteur, si gradué et tant solennel ». Mettant à nu les stratégies discursives de Gontier Col, elle invalide leurs fondements : « si tu déprises mes raisons pour la petitesse de ma faculté (laquelle tu me reproches de dire « comme femme », etc.), sache que je ne tiens pas cela pour une vilainie », vu la « grande foison » de femmes de valeur bien connues, de mémoire ou d'expérience. Rappelle-toi d'ailleurs, ajoute-t-elle, qu'une « petite pointe » peut « percer un grand sac plein et enflé »⁷.

Christine ne fait pas que s'en tenir à des réponses personnelles et circonstanciées. Elle s'emploie également à mettre le débat sur la place publique, appelant elle aussi à la rescousse ceux qu'elle croit pouvoir être gagnés à sa cause. Au sire d'Albret, elle écrit :

Mon cher seigneur, soyez de ma partie !
Assaillie m'ont, à grand guerre déclose [*ouvert mes remparts*],
Les alliés du *Roman de la Rose*.⁸

À la reine, pour qui elle rassemble soigneusement les lettres du débat en sa possession, elle rappelle qu'elle a cherché à « soutenir, par défenses véritables contre [certaines] opinions contraires à l'honnêteté, [...] les louanges des femmes, [que] plusieurs clercs et autres se sont efforcés, par leurs dittiés [*écrits*], d'amenuiser ». Au seigneur de Tignonville, prévôt de Paris, à qui elle envoie le dossier, elle demande qu'il rejoigne son camp pour « continuer la guerre commencée contre lesdits puissants et forts » adversaires dont elle a recopié les lettres⁹. Gerson, de son côté, voyant que le débat agite ses ouailles, redouble d'énergie contre l'œuvre immorale, à la fois dans ses sermons et dans un traité *Contre le Roman de la Rose*.

L'épouse même de Gontier Col se range du côté de Christine (à en croire Jean de Montreuil, qui se fait l'écho de ses propos) en revenant sur le fond de sa critique :

[...] nous, femmes innocentes, nous serons toujours maudites par les hommes qui se croient tout permis et au-dessus des lois, tandis que rien ne nous est dû. [...] ce sont des maîtres et non des

⁶. Le Goff, *Les Intellectuels...*, p. 181-182.

⁷. Hicks, *Le Débat...*, p. 23-25.

⁸. Cité par Pinet, *Christine de Pizan...*, p. 72 (Rondeau des *Ballades de divers propos*).

⁹. Hicks, *Le Débat...*, p. 6, 8 (février 1402).

maris. Nous ne sommes pas des épouses et des compagnes, mais des captives faites sur l'ennemi ou des esclaves achetées. [...]. Ce sont des juges iniques¹⁰.

Les choses commencent donc à mal tourner pour les défenseurs du saint livre, que vient pourtant de rejoindre Pierre Col, le frère de Gontier, lui aussi secrétaire de la chancellerie et chargé de missions diplomatiques. À vrai dire, leur position est d'autant plus difficile à soutenir que, face à l'Église représentée par Gerson et face aux princes dont ils dépendent, ils ne peuvent ni avouer ce qui est sans doute une adhésion profonde au matérialisme cynique de Jean de Meung, ni défendre l'idée que la valeur d'un livre et sa moralité sont deux choses différentes (pour être soutenue, cette thèse devra attendre une autre société). Piégés sur le terrain de l'éthique – celle, chrétienne et moraliste, de Gerson et celle, féministe, de Christine –, ils sont acculés à répéter que l'œuvre est sublime (sans dire en quoi), qu'elle est exemplaire (mais mal comprise), et que c'est en montrant ce qui est mal qu'elle enseigne ce qui est bien... Christine a alors beau jeu de rétorquer à Pierre Col que, si réellement il cherche une œuvre aidant ses lecteurs à discerner le paradis de l'enfer, qu'il lise plutôt celle de Dante : « Là, tu orras [*entendras*] autre propos, mieux fondé, plus subtilement (ne te déplaie), et où tu pourras plus profiter qu'en ton *Roman de la Rose*, et cent fois mieux composé¹¹ ». Non seulement l'Italienne ferraille sur le terrain de la raison – qu'ils croient leur apanage – mais elle donne à ses adversaires une leçon d'humanisme, puisqu'aucun de ces amateurs de Belles Lettres ne connaît encore la *Divine Comédie*. Et elle lutte aussi, pied à pied, contre la masculinisation du langage à l'œuvre chez les clercs. Ainsi, là où Pierre Col affirmait que si les femmes rougissent à la lecture du *Roman de la Rose*, c'est « qu'il semble qu'ils se sentent coupables des vices que le Jaloux récite » sur leur compte, elle reprend la phrase en la corrigeant : « il semble qu'elles se sentent coupables des vices que le Jaloux récite... »¹².

Pierre Col se croit obligé de répondre encore une fois, mais il est à bout d'arguments. Quant à Montreuil, il appelle de nouveaux correspondants à entrer en lice contre ceux qui « se déchaînent et aboient contre ce maître entre tous distingué, Jean de Meung, particulièrement cette femme que l'on appelle Christine, qui livre désormais ses écrits au public ». Cherchant à dresser ses collègues contre elle, il ajoute :

Encore qu'elle ne manque pas tout à fait d'esprit – pour autant qu'une femme puisse en avoir – il me semblait entendre la courtisane grecque Leontion qui, ainsi que nous le rappelle Cicéron, « osa écrire contre le grand philosophe Théophraste ».¹³

Personne, toutefois, parmi les confrères appelés à l'aide, ne paraît avoir eu envie de défendre une affaire si mal engagée. Les plus grands personnages ont en effet choisi leur camp – pour des raisons où le féminisme pèse sans doute assez peu à côté du mépris des clercs, de la jalousie qu'ils suscitent, de l'agacement qu'entraîne leur arrogance, de l'effroi que provoque leur double langage, du plaisir de les voir mordre la poussière.

Christine, elle, sort transformée de cette passe d'arme. Dans la *Mutation de fortune* (1403), elle remonte dans sa propre histoire pour trouver les racines de sa témérité :

[...] je dirai par fiction

Le fait de la Mutation :

Comment de femme devins homme¹⁴.

¹⁰ Cité (et traduit) par Coville, *Gontier et Pierre Col...*, p. 64-65. L'original (en latin) se trouve dans la lettre 161 de Jean de Montreuil (*Opera I, Epistolaria*, éd. Ornato, 1963), p. 229-31.

¹¹ Cité par Hicks, *Le Débat...*, p. 142 (oct. 1402).

¹² Voir Brown-Grant, « Writing beyond Gender... », p. 157.

¹³ Cité par Hicks, *Débat...*, p. 44.

De fait, c'est entre 1400 et 1405 qu'elle donne une bonne partie de ses principales œuvres, s'attachant à faire la preuve de l'ampleur de son savoir et de son talent à travers poésies, romans, traductions, récits allégoriques et autobiographiques, traités philosophiques et pédagogiques... tandis que son *Épître au dieu d'Amour* est traduite en anglais dès 1402. Travaillant pour plusieurs princes, elle se voit même confier par Philippe le Hardi la tâche d'écrire la vie de son frère défunt, ce *Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V* qui fait d'elle la première femme historiographe royale. Prisée en haut lieu, recherchée des plus grands (le duc de Bourgogne a vraisemblablement agi ainsi pour la détacher du duc d'Orléans, son rival dans le Conseil), elle est également chantée des poètes. Eustache Deschamps, entre autres, loue dans une ballade cette « Muse éloquent entre les neuf, Christine », dont les épîtres et les livres sont pleins de « grande philosophie » et qui est unique en son genre : « Seule en tes faits au royaume de France », dit le refrain de la ballade¹⁵.

Ainsi devenue une écrivaine célèbre, au style volontiers « clergial » comme elle le dit elle-même, Christine n'en continue pas moins d'approfondir sa réflexion sur les femmes. Elle rédige notamment, en 1405, deux livres sur ce thème : *La Cité des dames* et le *Livre des Trois Vertus*. Si le second, un traité d'éducation féminine, relève d'un genre usité (quoiqu'elle paraisse la première femme à s'être lancée dans ce genre) et constitue une œuvre relativement prudente, le premier en revanche est un texte tout à fait original, qui mêle autobiographie, allégorie, politique, histoire et... programme politique. Christine commence en effet par se décrire dans son cabinet, accablée par la lecture de livres misogynes : non seulement « ce Mathéole, qui ne saurait prendre rang parmi les savants », mais tous les « philosophes, poètes et moralistes » qui « semblent parler d'une même voix pour conclure que la femme est foncièrement mauvaise et portée au vice »¹⁶. Trois dames célestes lui apparaissent alors, Raison, Droiture et Justice, qui s'appliquent à la reconforter. L'invitant à se référer à l'expérience et à la raison plutôt qu'aux discours des savants (« tu semble croire que tout ce que disent les philosophes est article de foi »), elles lui expliquent qu'elles vont l'éclairer sur les questions qu'elle se pose. Ayant remarqué son « grand amour [...] pour la recherche du vrai », elles l'ont en effet choisie pour « chasser du monde cette erreur dans laquelle [elle était] tombée » (I,2).

Une fois remise de sa surprise, donc, Christine les interroge : comment se fait-il que « les femmes ne plaident pas devant les tribunaux ? » (I,11) ; faut-il croire les hommes quand ils « affirment que les femmes n'ont que de faibles capacités intellectuelles » ? (I,27) ; est-il vrai « que ce sont les femmes qui par leur faute rendent l'état de mariage si difficile à supporter » ? (II,13) ; etc. À chaque question, les dames répondent longuement, à la fois par des explications rationnelles et des exemples appropriés. Le livre parcourt ainsi tous les territoires dont les femmes sont absentes, montrant qu'en fait elles en ont été exclues, et exhumant de multiples cas de gouvernantes, de créatrices, de guerrières, de savantes, de philosophes, de prophétesses... reconnues et admirées de leur temps. Christine puise évidemment dans le *De mulieribus claris* de Boccace pour faire cette démonstration, mais d'un point de vue bien différent : elle fait un tri soigneux dans sa liste de femmes célèbres, écartant certains exemples, en ajoutant d'autres, alléguant chacun à l'appui d'une idée et d'un propos précis, l'insérant dans sa démonstration. Le titre d'un chapitre annonce ainsi : *Où*

¹⁴. Christine de Pizan, *Le Livre de la Mutacion*, vol. 1, v. 153.

¹⁵. Cité par Pinet, *Christine de Pizan...*, p. 112-113.

¹⁶. Christine de Pizan, *La Cité des dames*, Livre 1, ch. 1 ; les références de cet ouvrage apparaîtront désormais dans le texte entre parenthèses, le numéro du livre étant immédiatement suivi de celui du chapitre.

l'on cite plusieurs exemples pour réfuter ceux qui disent que les femmes aiment à être violées, en commençant par celui de Lucrece (II,44). Ce qu'entend proposer Christine, en effet, par l'intermédiaire de ses prestigieuses porte parole, c'est une analyse des fondements de l'inégalité des sexes et des mécanismes de sa reproduction. Elle livre ainsi le produit d'une réflexion bien plus ancienne que la polémique du tournant du siècle, mais à l'évidence affinée par cette expérience ; affinée aussi, très certainement, par des discussions avec d'autres femmes. Car même si Christine se dépeint volontiers solitaire dans son cabinet d'étude, il est peu probable que les idées qui apparaissent dans la *Cité des Dames* – l'essentiel des thèses féministes pour plusieurs siècles – aient germé dans la tête d'une seule femme, en quelques années ; en revanche, tout laisse penser que la controverse publique sur le *Roman de la Rose* a dû susciter de multiples débats, parmi les femmes comme parmi les hommes, à la Cour comme à la ville.

Pour Christine en tout cas, les choses sont claires : les différences de sort entre les hommes et les femmes sont induites par les traditions, qui reposent elles-mêmes sur des idées reçues. La subordination des femmes, le dédain dont elles souffrent, ce n'est pas Dieu qui les a créés ni voulus :

Si c'était la coutume d'envoyer les petites filles à l'école et de leur enseigner méthodiquement les sciences, comme on le fait pour les garçons, elles apprendraient et comprendraient les difficultés de tous les arts et de toutes les sciences tout aussi bien qu'eux. (I,27)

La domination des hommes n'a donc rien de naturel, non plus que les idées reçues. Celles qui véhiculent le mépris des femmes sont délibérément forgées et sempiternellement remises en circulation par ceux qui veulent maintenir leur domination : c'est la raison d'être de la « litanie de la diffamation¹⁷ » que l'autrice dénonce depuis *l'Épître au Dieu d'amour*. Parce qu'ils sont constamment répétés, parce qu'on les trouve chez les plus grands auteurs, les propos misogynes (même les plus sots, les plus criminels, les plus irrationnels) deviennent « articles de foi » : tout le monde y croit – y compris les femmes. Christine développe ainsi dans la *Cité des dames* tout une réflexion sur l'aliénation des opprimés : elle-même, intoxiquée par ses lectures, a succombé au désespoir au début de son livre ; l'ensemble des femmes se laisse dominer sans se révolter ; et certaines vont jusqu'à faire subir à leurs filles ce qu'elles-mêmes ont subi (Christine évoque les mères qui se désolent de donner naissance à des filles, et elle rapporte que la sienne s'est opposée à ce qu'elle étudie, lorsqu'elle était jeune).

Pour défaire ce tissu d'idées reçues (et montrer qu'on peut en rire !), elle multiplie les ruptures de ton, faisant alterner par ses dames explications sérieuses, remarques ironiques et jugements sans appel. Ainsi, à la fin d'un développement très réaliste sur le malheur des femmes battues, qui craignent pour leurs enfants et « reçoivent pour tout souper une volée », Raison lui demande si ce n'est pas le lot de certaines de ses voisines. Christine ayant répondu que oui, qu'elle en connaît plusieurs, son interlocutrice reprend :

mais en ce qui concerne les maris qui sont tant abattus par la maladie [la mauvaiseté] de leurs femmes, dis-moi, chère Christine, où peut-on les trouver ? Sans qu'il soit besoin d'en dire plus long, tu dois savoir que toutes ces bêtises qu'on raconte ou écrit contre les femmes ont été – et sont encore – forgées et inventées de toutes pièces à l'encontre de la vérité. Car ce sont bien les hommes qui règnent sur les femmes et non point les femmes sur les maris ! (I,13)

Christine de Pizan met ainsi au point tout un argumentaire destiné aux autres femmes, pour qu'elles puissent enfin résister à cette « guerre » que leurs ennemis ont gagnée, parce qu'ils l'ont « livrée sans résistance », parce que nul ne s'est senti concerné

¹⁷. J'emprunte cette expression à Sarah Hanley (« The Politics of identity... », p. 295), qui l'emprunte à une autre chercheuse, mais à vrai dire elle surgit d'elle-même des propos de Christine.

en les voyant attaquées ; « et pourtant, selon la justice, tout homme de bien devrait prendre leur défense, mais par négligence ou indifférence, on a accepté qu'elles soient traînées dans la boue. » Ce n'est pas que tous les hommes soient des ennemis acharnés des femmes – Christine ne cesse au contraire de répéter que les meilleurs, les plus intelligents, n'ont pas cette soif de domination. C'est qu'ils les ont « abandonnées, sans défense ». Les femmes ne doivent donc désormais compter que sur elles-mêmes : « l'heure est venue d'enlever cette juste cause des mains de Pharaon. » C'est pourquoi la raison, la droiture et la justice exigent que soit construite « une place forte où [les femmes] puissent se retirer et se défendre contre de si nombreux agresseurs » (I,3), une cité qui sera bâtie sur le souvenir des meilleures femmes du passé et peuplée des meilleures femmes du présent. Métaphores médiévales pour dire des vérités de tous les temps : s'il veut se libérer, tout groupe opprimé doit disposer d'une théorie expliquant sa situation (c'est l'objet du livre), entretenir sa mémoire (c'est l'objet des exemples), s'auto-organiser (c'est l'objet de la mise en scène, et de l'appel final à bien utiliser ce « matrimoine » [I,19]).

Parce qu'il s'agit de construire un rapport de force, Christine met la reine et les plus grandes dames du royaume à la tête de cette cité. La question du pouvoir, au centre de sa pensée politique dans tous les domaines, se pose évidemment aussi au niveau le plus haut : si les femmes peuvent tout faire, alors elles doivent aussi pouvoir régner, diriger les affaires d'un pays. Sont allégués à cet effet plusieurs exemples de très grandes dirigeantes, tant de France (Clothilde, Frédégonde, Blanche de Castille, Isabeau...) que d'autres pays (Sémiramis, Zénobie, Artémise...), pour montrer que la plupart ont gouverné sagement, ont été bénéfiques à leur nation. Plus important encore, plus étonnant peut-être – en tout cas à nos yeux, habitués à ne voir que des hommes dans la posture de théoriciens de la politique –, Christine tente d'élaborer une « mystique de la reine », équivalent féminin de la « mystique du roi » dont bénéficie depuis longtemps le monarque français, cet ensemble de qualités patiemment élaboré par ses propagandistes et qui font de lui un être au-dessus du commun. Toute la troisième partie du livre est en effet destinée à montrer que les « toitures » de la cité sont peuplées d'une brigade féminine chargée d'épauler la reine, qui se trouve en conséquence placée sous l'égide de la Vierge, « l'Impératrice sans pareille » (III,2) et entourée de saintes, dont les premières sont Marie-Madeleine et Catherine d'Alexandrie¹⁸.

Loin de rentrer dans le rang, donc, et de se taire, comme l'y avaient invitée les partisans de Jean de Meung, Christine de Pizan persiste magistralement en signant ce qui constitue (jusqu'à nouvel ordre) le premier manifeste féministe occidental. Et même si, après 1405, elle reprend son exploration des territoires de l'écriture pour donner des œuvres très différentes les unes des autres, elle demeure une intellectuelle en prise sur les problèmes de son temps, puisqu'elle continue d'intervenir sur la scène publique. En 1410, alors que de nouveau fait rage la guerre civile, elle apostrophe tour à tour Isabeau de Bavière (« Hé ! reine couronnée de France, dors-tu ? ») et les intellectuels (« Hé ! clergie de France, lai[sse]ras-tu ainsi la fortune courir son influence ? » [*les choses aller leur cours*])¹⁹. Et en 1429, comme nous le verrons plus loin, elle sera l'une des premières à saluer les exploits de Jeanne d'Arc.

¹⁸. *Ibid.*, p. 300 et suiv.

¹⁹. Christine de Pizan, *Lamentation sur les maux de la France...*, p. 88.